CPNE-TI

ICT-214

Instruire les utilisateurs sur le comportement avec des moyens informatiques







Titre: La charte informatique Objectif(s):

A la fin des exercices, l'élève doit être capable :

- Objectif principal
 - o De connaître le but d'une charte informatique
 - D'extraire des thèmes typiques

Durée prévue : 45'

1 Lecture – Qu'est-ce qu'une charte informatique ?

1.1 Lire les documents suivants :

La charte du RPN:

https://portail.rpn.ch/beo/Biblio/ResourcesList/1 Charte du RPN fran%C3%A7ais.pdf La charte de Beaulieu Lausanne :

214 02 15 Charte informatique Beaulieu Lausanne.pdf

2 Répondez aux questions suivantes :

2.1 A qui s'adresse une charte informatique?

à des employés d'une entreprise ou des membres d'une organisation pedagogique

Tout utilisateur (salarié, visiteur, stagiaire, dirigeant).

2.2 Qui se protège par la charte informatique ?

L'entreprise et son dirigeant responsable (pénalement et civilement).

2.3 Pourquoi doit-elle être précise?

Car elle est utilisé à but juridique / En cas de litige avec un membre de l'entreprise, pour qu'elle soit recevable au niveau juridique

2.4 Est-il suffisant qu'une charte existe?

Non il faut mettre en place un processus d'information.

2.5 Par quels moyens peut-on la porter à la connaissance des employés ?

Plaquette d'information, affichage, validation de la chart elors de la première connexion à Internet

CPNE-TI

ICT-214

Instruire les utilisateurs sur le comportement avec des moyens informatiques



| 2.6 Que faire pour être sûr que l'employé en a pris connaissance ? |
|--|
| Validation de la charte par une signature |
| |
| 2.7 Pourquoi en informer l'employé en Suisse ? |
| Pour le prévenir des danger d'utilisation ou alors des interdictions, des sanctions qu'il peut y avoir dans |
| l'entreprise. / Jurisprudence. Le jugement peut être différent en fonction de la présence ou non d'une charte. |
| 2.8 Que peut-on dire de la fiabilité des informations trouvées sur Internet ? |
| Que pas toute les informations sur internet sont fiable et qu'il faut parfois vérifier ses sources |
| Elles ne sont pas toujours fiable. Très aléatoire. |
| 2.9 Pourquoi préciser de ne pas télécharger de jeux, de musique ? |
| Pour que les personnes utilisent l'ordinateur ne soient pas distrait à jouer ou à écouter de la musique |
| au lieu de travailler. / Pour respecter les droits d'auteur. |
| 2.10 Pourquoi préciser de ne pas télécharger de logiciels ? |
| Car il se pourrait que en essayant de télécharger un logiciel qu'il ait des virus. |
| // Droit d'auteur, compatibilité du logiciel avec le matériel, licence et dangerosité. |
| 2.11 Qu'en est-il des informations personnelles ? |
| Il faut les garder pour soi et ne pas les partager. |
| Il ne faut pas remplir des formulaire avec des données personnelles |
| 2.12 Peut-on publier n'importe quel contenu ? Pourquoi ? |
| Non, il faut rester respectueux et ne pas dire des propos diffamatoires ou raciste. |
| |
| |
| 3 Les thèmes d'une charte informatique |
| 3.1 Ouvrez la charte informatique des étudiant-e-s de l'HE ARC |
| 214 02 16 ARC-RES3-REF008-Charte informatique des étudiant-e-s.pdf |
| |
| 3.2 Listez les thèmes abordés (un mot par thème) |

- 1. L'introduction 1. Sécurité
- 2. Comportement 2. Accès à internet 3. Internet 3. Messagerie
- 4. Droit 4. Mot de passe
- 5. Protection 5. Espace de stockage
- 6. Sanctions 6. Imprimantes
 - 7. Logiciels 8. Droit d'auteur

 - 9. Réseau
 - 10. Déontologie